



Conseil de
l'Union européenne

102713/EU XXVII.GP
Eingelangt am 01/06/22

Bruxelles, le 1^{er} juin 2022
(OR. en)

9658/22

FIN 587

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	1 ^{er} juin 2022
Destinataire:	Monsieur Bruno LE MAIRE, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 14/2022 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2022

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 14/2022.

p.j.: DEC 14/2022



BRUXELLES, LE 01/06/2022

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2022
SECTION III - COMMISSION TITRES: 14, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 14/2022

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1402 Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale -- L'Europe dans le monde (IVDCI -- L'Europe dans le monde)

POSTE - 14 02 01 11 Voisinage oriental	CE	-100 000 000,00
	CP	-39 000 000,00

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-105 000 000,00
	CP	-105 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire	CE	205 000 000,00
	CP	144 000 000,00

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la situation humanitaire en Ukraine a atteint un degré de gravité jamais observé en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Des fonds supplémentaires sont demandés de toute urgence pour répondre aux besoins humanitaires massifs.

Le conflit a provoqué une crise en matière de déplacements de populations qui connaît l'évolution la plus rapide au monde, entraînant le déracinement de plus de 14 millions de personnes. Plus de 8 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, tandis que plus de 6 millions d'autres se sont rendues dans les pays voisins ou des pays plus éloignés. La dévastation massive de centres urbains et la destruction d'infrastructures civiles ont gravement perturbé les soins de santé et d'autres services essentiels. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a estimé, le 1^{er} mars 2022, que 12 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en Ukraine; le 25 avril, ce chiffre a été révisé et porté à 15,7 millions. Au 18 mai, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estimait à 6,3 millions le nombre de personnes réfugiées dans les pays voisins. Cette augmentation rapide des besoins devrait se poursuivre dans les mois à venir. Par conséquent, le montant du financement nécessaire a doublé, atteignant 2,25 milliards d'USD, pour la période allant de mars à août. De toute évidence, une intervention humanitaire d'urgence demeurera nécessaire à très grande échelle.

Un montant de **205 millions d'EUR** en crédits d'engagement et de **144 millions d'EUR** en crédits de paiement est nécessaire pour apporter un soutien à des millions de personnes dans les domaines suivants: produits alimentaires et non alimentaires, aide en espèces, approvisionnement en eau et assainissement, santé, protection, y compris protection de l'enfance, protection contre les violences sexistes et protection de la santé en matière de sexualité et de procréation, et éducation dans les situations d'urgence. La Commission va poursuivre la mise en œuvre d'une approche opérationnelle à deux volets qui prévoit d'apporter une aide d'urgence vitale aux personnes touchées par le conflit qui sont bloquées dans les villes durement frappées ou assiégées ou dans des zones difficiles d'accès, mais aussi de faire face à l'afflux de personnes déplacées. Grâce à des contrats flexibles avec ses partenaires et en fonction de l'évolution de la situation, la Commission concentrera sa stratégie d'aide humanitaire sur les villes assiégées et les zones difficiles d'accès, ainsi que sur l'est de l'Ukraine, de manière à ce que l'aide plus structurelle de l'UE couvre la reconstruction et le redressement rapide dans d'autres régions.

La Commission va suivre de près l'évolution des besoins en matière d'aide humanitaire et pourrait proposer de nouvelles mesures dans le courant de l'année.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

14 02 01 11 - Voisinage oriental

b) Données chiffrées à la date du 18/05/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	709 703 445,00	148 288 322,00
2 Virements	73 660 000,00	36 000 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	783 363 445,00	184 288 322,00
4 Crédits déjà utilisés	511 690 000,00	127 031 712,00
5 Crédits disponibles (3-4)	271 673 445,00	57 256 610,00
6 Prélèvement proposé	100 000 000,00	39 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	171 673 445,00	18 256 610,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	14,09 %	26,30 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/05/2022	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

La Commission propose de mobiliser la réserve pour les défis et priorités émergents de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde (IVCDCI – L'Europe dans le monde) pour un montant de 501 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 440 millions d'EUR en crédits de paiement, à virer sur la ligne budgétaire «Voisinage oriental» afin d'apporter un soutien supplémentaire à l'Ukraine, notamment pour faciliter la fourniture par le gouvernement ukrainien de services de base aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, comme annoncé lors des conférences des donateurs du 9 avril et du 5 mai.

Toutefois, compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires découlant de la crise en Ukraine, il est proposé de virer en faveur de l'instrument d'aide humanitaire 100 millions d'EUR en crédits d'engagement et 39 millions d'EUR en crédits de paiement à partir de cette ligne budgétaire de l'IVCDCI – L'Europe dans le monde.

I.2

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 18/05/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 248 919 000,00	1 248 919 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 248 919 000,00	1 248 919 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	1 248 919 000,00	1 248 919 000,00
6 Prélèvement proposé	105 000 000,00	105 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	1 143 919 000,00	1 143 919 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	8,41 %	8,41 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/05/2022	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

- a) une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil; et
- b) des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 18/05/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 717 901 913,00	2 008 851 440,00
2 Virements	34 806 559,56	24 806 559,56
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 752 708 472,56	2 033 657 999,56
4 Crédits déjà utilisés	1 657 941 913,00	674 731 496,83
5 Crédits disponibles (3-4)	94 766 559,56	1 358 926 502,73
6. Renforcement demandé	205 000 000,00	144 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	299 766 559,56	1 502 926 502,73
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	11,93 %	7,17 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 906 535,33	79 890,92
2 Crédits disponibles à la date du 18/05/2022	1 896 535,33	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,52 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Un montant de 205 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 144 millions d'EUR en crédits de paiement est nécessaire pour apporter un soutien à des millions de personnes dans les domaines suivants: produits alimentaires et non alimentaires, aide en espèces, approvisionnement en eau et assainissement, santé, protection, y compris protection de l'enfance, protection contre les violences sexistes et protection de la santé en matière de sexualité et de procréation, et éducation dans les situations d'urgence. La Commission va poursuivre la mise en œuvre d'une approche opérationnelle à deux volets qui prévoit d'apporter une aide d'urgence vitale aux personnes touchées par le conflit qui sont bloquées dans les villes durement frappées ou assiégées ou dans des zones difficiles d'accès, mais aussi de faire face à l'afflux de personnes déplacées. Grâce à des contrats flexibles avec ses partenaires et en fonction de l'évolution de la situation, la Commission concentrera sa stratégie d'aide humanitaire sur les villes assiégées et les zones difficiles d'accès, ainsi que sur l'est de l'Ukraine, de manière à ce que l'aide plus structurelle de l'UE couvre la reconstruction et le redressement rapide dans d'autres régions.

À la mi-mai 2022, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 14 03 (Aide humanitaire) était de 94 % des crédits disponibles et il s'établissait à 30 % pour les crédits de paiement. Au 12 mai 2022, 130 millions d'EUR avaient déjà fait l'objet de contrats au titre de l'instrument d'aide humanitaire en faveur de l'Ukraine.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2022

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2022, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Commitment Appropriations 2022 Reserve (EUR)

Transfer Ref	Content	TOTAL	carried over	voted budget	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External*	End-of-Year Cushion (25%)
	General Budget 2022 - Initial appropriations	1.339.695.273	40.776.273	1.298.919.000	152.244.828	507.482.761	355.237.934	324.729.750
	General Budget 2022 - EUSF advances (Article 4a EUSF Regulation)	-50.000.000		-50.000.000		-50.000.000		
DEC 09	Mobilisation of the SEAR for humanitarian aid for the crisis in Ukraine and neighbouring countries	38.933.440	38.933.440				38.933.440	
DEC 11	Mobilisation of the SEAR for financing reception costs of Ukrainian refugees	52.231.479	1.842.833	50.388.646	52.231.479			
DEC 14	Mobilisation of the SEAR for humanitarian aid for the crisis in Ukraine	105.000.000		105.000.000			105.000.000	
	Total DEC transfer proposals	196.164.919	40.776.273	155.388.646	52.231.479	0	143.933.440	0
	Remainder	1.093.530.354	0	1.093.530.354	100.013.349	457.482.761	211.304.494	324.729.750

* of which EUR 211 million earmarked for natural disasters